

APPEL DE CANDIDATURES

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA NIVEAU 1

Centre Eau Terre Environnement (ETE)

Affichage à l'interne : 4 octobre 2023 au 29 février 2024

Thèmes : géomatique et télédétection, écologie, écotoxicologie et génomique environnementale, hydroclimatologie, technologies environnementales, géologie et ressources géologiques et géosciences environnementales

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) lance un appel de candidatures pour combler une chaire de recherche du Canada de niveau 1 dans le secteur des sciences naturelles et du génie (CRSNG), afin d'appuyer sa stratégie de développement et celle de son Centre Eau Terre Environnement (ETE), dans le cadre de leur programme scientifique respectif.

Les activités de recherche menées au Centre ETE visent à répondre à trois enjeux importants pour le Québec et, par extension, pour de nombreux autres pays développés et en développement, à savoir : 1) la gestion responsable des ressources naturelles, 2) la protection et la restauration des écosystèmes urbains, ruraux et naturels, et 3) l'adaptation aux changements climatiques. Pour y parvenir, le [programme scientifique du Centre ETE](#) se déploie autour des six axes de recherche suivants : 1) géomatique et télédétection; 2) écologie, écotoxicologie et génomique environnementale; 3) hydroclimatologie; 4) technologies environnementales; 5) géologie et ressources géologiques; et 6) géosciences environnementales.

Cet appel de candidatures pour une chaire de recherche du Canada de niveau 1 a principalement pour objectif de renforcer l'un ou l'autre des axes de recherche du Centre ETE, tout en s'inscrivant dans l'un ou plusieurs des enjeux sociétaux identifiés. Il vise également une intégration dans au moins un des enjeux prioritaires et axes thématiques du [programme institutionnel](#).

Programme des chaires de recherche du Canada

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 285 professorats de recherche – ou chaires de recherche du Canada – dans les établissements d'enseignement du pays. Le Programme des chaires de recherche du Canada investit environ 311 millions de dollars par année afin d'attirer et de retenir un groupe diversifié de chercheuses et chercheurs de premier ordre, afin de consolider l'excellence de la recherche et de la formation dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada.

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé, des sciences humaines et des sciences sociales. Ils et elles aident les Canadiennes et Canadiens à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. Ils contribuent par ailleurs à la formation de la prochaine génération de travailleuses et travailleurs hautement qualifiés en supervisant des étudiantes et étudiants, en enseignant et en coordonnant les travaux d'autres chercheuses et chercheurs.

Pour plus de renseignements sur le Programme des chaires de recherche du Canada :

http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx.

Exigences et habiletés particulières

- Être une chercheuse ou un chercheur exceptionnel et novateur de calibre mondial dont les réalisations ont eu un impact marqué dans son domaine;
- Être une cheffe ou un chef de file de réputation internationale dans son domaine;
- Savoir très bien recruter et superviser des étudiantes ou étudiants de cycle supérieur et des chercheuses ou chercheurs de niveau postdoctoral en tenant compte des différentes pratiques en vigueur dans son domaine ou sa discipline et, une fois titulaire d'une chaire, être en mesure de recruter, de former et de retenir d'excellents stagiaires, étudiantes ou étudiants et chercheuses ou chercheurs futurs;
- Proposer un programme de recherche original, novateur et de la plus haute qualité.

Admissibilité des personnes candidates

Seuls les membres actuels du corps professoral salarié en poste à l'INRS au Centre ETE sont admissibles à ce concours et peuvent poser leur candidature.

En vertu des critères d'admissibilité du Programme des chaires de recherche du Canada, les candidates ou candidats à une chaire de niveau 1 doivent être des professeures ou professeurs titulaires ou des professeures ou professeurs agrégés dont on s'attend à ce qu'elles ou ils deviennent des professeures ou professeurs titulaires dans l'année ou dans les deux ans suivant la mise en candidature.

Énoncé en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

L'INRS reconnaît l'importance d'accueillir, de respecter et de valoriser la diversité au sein de sa communauté, notamment en matière de lieu d'origine, de religion, de statut d'immigration, de statut autochtone, d'origine ethnique, d'aptitudes, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'âge. Il reconnaît le caractère essentiel de l'apport des personnes des groupes sous-représentés en milieu universitaire à la poursuite de sa mission.

L'INRS reconnaît que les femmes et personnes de minorités de genre, les personnes racisées, les Autochtones et les personnes en situation de handicap (groupes désignés) sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination en matière de recrutement, de sélection et de nomination pour les chaires de recherche du Canada (CRC) ainsi que pour toute autre activité de recherche au sein de son établissement. Il invite les personnes qui s'identifient à ces groupes à soumettre leur candidature. Guidé par le [plan d'action en équité, diversité et inclusion](#) qu'il a déposé auprès du Programme des chaires de

recherche du Canada, l'INRS adapte ses pratiques et se fixe des objectifs clairs pour favoriser l'équité à leur égard et assurer leur juste représentation au sein de son personnel et parmi ses titulaires de CRC.

L'INRS s'assurera d'offrir aux personnes candidates des mesures d'adaptation pour répondre à leurs besoins, le cas échéant. Il invite ainsi toute personne candidate au Programme des chaires de recherche du Canada et nécessitant des mesures d'adaptation (déficience visuelle, déficience auditive, mobilité restreinte, etc.) à les énoncer à la conseillère en équité, diversité et inclusion, Madame Léa Maude Gobeille Paré (LeaMaude.GobeillePare@inrs.ca; 581 888-0613). Elle fera le suivi approprié pour répondre aux attentes de la personne candidate. De plus, elle informera expressément le comité d'évaluation que le besoin de mesures d'adaptation ne peut pas être utilisé comme argument contre une candidature dans le cadre du processus d'évaluation.

Comment postuler ?

Le processus de dépôt de candidature comporte deux étapes :

- 1- dépôt d'une expression d'intérêt;
- 2- dépôt du dossier de candidature.

1. Dépôt d'une expression d'intérêt

Cette étape d'ordre administratif est **obligatoire** et sert à aider à la constitution du comité d'évaluation des dossiers de candidature.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir par courriel le formulaire d'expression d'intérêt dûment rempli au plus tard le **5 décembre 2023, 17h00**.

Le formulaire d'expression d'intérêt comprend :

- le nom de la personne candidate;
- le titre de la chaire proposée;
- la langue de la demande complète;
- un résumé de 100 mots au plus décrivant les objectifs du programme de recherche proposé;
- une liste de suggestions de cinq expertes et experts externes qui ne sont pas en [conflit d'intérêts](#) avec la personne candidate;
- le cas échéant, une liste des personnes à exclure pour les évaluations externes;
- un curriculum vitae à jour couvrant au moins les six dernières années.

2. Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature par courriel au plus tard le **29 février 2024, 17h00**.

Les candidatures déposées après la date et l'heure limites ne seront pas acceptées.

Le dossier de candidature à soumettre doit comprendre :

- le formulaire du curriculum vitae dûment rempli, incluant une justification pour les interruptions de carrière, le cas échéant;
- le document accompagnant le CV selon les instructions fournies;

- une description du programme de recherche selon les instructions fournies;
- une description des bénéfices institutionnels potentiels qu'apporterait la candidature;
- s'il s'agit d'un renouvellement, une description des retombées du mandat de chaire antérieur.

Les documents incluant le formulaire du CV à compléter ainsi que les instructions détaillées pour les diverses parties du dossier de candidature peuvent être téléchargés en utilisant ce lien : <https://inrs.ca/la-recherche/appels-candidatures-chaire-recherche-canada#documentation-utile-pourle-depot-d-une-candidature>.

Les personnes candidates peuvent consulter le formulaire d'évaluation utilisé par les membres du comité d'évaluation en consultant le lien suivant : <https://inrs.ca/la-recherche/appels-candidatures-chaire-recherche-canada#documentation-utile-pourle-depot-d-une-candidature>.

La candidature sera sélectionnée comme décrit dans la [Directive relative aux chaires de recherche du Canada](#) de l'INRS. L'INRS est conscient que certaines situations peuvent nuire au dossier des réalisations en recherche de certaines candidatures. C'est pourquoi il incite les personnes candidates à expliquer comment toute situation personnelle particulière a affecté leur dossier de réalisations afin de permettre, le cas échéant, une évaluation juste de leur productivité de recherche. Ainsi, la productivité de recherche des personnes candidates sera examinée attentivement en tenant compte de l'impact de ces circonstances personnelles sur leur dossier de réalisations (publications, obtention de financement, encadrement, déplacements hors Québec, etc.). Des interruptions de carrière se produisent lorsque, pour des raisons médicales, familiales ou autres, une personne candidate est contrainte d'interrompre ses travaux de recherche pour une longue période (grossesse, soins à une ou un jeune enfant, soins à une personne âgée, maladie, etc.). Des ralentissements de carrière, sans interruption complète, se produisent lorsqu'une personne candidate est contrainte de ralentir ses activités de recherche pour des raisons médicales, familiales ou autres.

La personne dont la candidature aura été retenue à l'issue du concours sera accompagnée par le Service à la recherche dans la préparation de la demande qui sera déposée au Programme des chaires de recherche du Canada. De même, plusieurs services de l'INRS seront appelés à lui fournir des données ou des conseils pour la préparation de la demande (Équité, diversité et inclusion, gestionnaires de centre, équipe du postdoctorat du Service à la recherche, etc.). Ainsi, la personne retenue devra s'engager à respecter l'échéancier interne établi par le Service à la recherche. En cas de non-respect de cet échéancier, la Direction scientifique se réserve le droit de reporter le dépôt de sa candidature au prochain concours ou de l'annuler.

Veuillez transmettre votre expression d'intérêt et votre dossier de candidature à l'attention de :

Madame Nathalie Gendron

Directrice du Service à la recherche
Institut national de la recherche scientifique
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
servicealarecherche@inrs.ca